



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°DNCMP/.92./F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DES
FARDES ARIES ET AUTOCOLLANTS.**

Date de Publication : 07/09/2022

Date d'ouverture des offres : 27/09/2022

Août 2022

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/32/F/2022-2023 POUR LA FOURNITURE DES FARDERIES ET AUTOCOLLANTS.

Date de Publication : 07/09/2022

Date d'ouverture des offres : 27/09/2022

1. Objet

L'OBR invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour « **la fourniture des fardes aries et autocollants** », dont les spécifications et les quantités se trouvent dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. Financement.

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de l'OBR, exercice 2022-2023.

3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les fardes aries et les autocollants à fournir sont destinés à la conservation des dossiers d'immatriculation des véhicules et doivent être compatibles.

4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'**un (1) seul lot**.

5. Délai et lieu de livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de notification définitive du marché, mais un soumissionnaire peut proposer un délai plus court. Les livraisons partielles et les paiements y relatifs sont autorisés s'ils sont demandés par l'une des parties au contrat. Les fournitures seront livrées au siège de l'OBR, sis Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A. ou sur un autre site de Bujumbura.

6. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de l'Office Burundais des Recettes (www.obr.bi), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h30' à 12h 00' et de 14h 00' à 17h 30', heure locale à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes,
Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel,
Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,
B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 ou 22 28 22 16

Il pourra également être obtenu physiquement au Service des Approvisionnements de l'OBR sur présentation d'un bordereau de versement de **cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU)** non remboursables, versés sur le compte N°01104582385 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat du Commissariat des Services Généraux de l'Office Burundais des Recettes, Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, au plus tard le **27/09/2022** à 09 h 30 min . Elles porteront obligatoirement la mention : **Dossier D'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/.../F/2022-2023, A n'ouvrir qu'en séance publique du 27/09/2022, à 10h 00 min.**

L'ouverture des offres aura lieu le **27/09/2022 à 10 h 00 min** dans l'une des salles de l'Immeuble VIRAGO COMPLEX, Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II. Les offres déposées après la date et l'heure ci-haut indiquées ne seront pas recevables.

9. Délais d'engagement.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission **deux millions de francs burundais (2.000.000 BIF)** est exigée.

11. Renseignements.

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le/...../2022

LE COMMISSAIRE DES SERVICES GENERAUX

Gérard SABAMAHORO